

Port de Saint-Elme : des travaux dès le mois de novembre

Face à l'invasion du port par les posidonies, une solution temporaire va être mise en œuvre dans quelques semaines, confirme Gilles Vincent qui, lui, passe la main sur ce dossier

C'est par un post sur les réseaux sociaux qu'il a annoncé sa décision : « J'ai fait savoir au président (de TPM) Hubert Falco que je ne souhaitais plus assurer la présidence du conseil portuaire de Saint-Elme ». Gilles Vincent, vice-président de TPM en charge de l'environnement, nous explique ses raisons et fait le point sur le dossier.

Pourquoi décidez-vous de quitter le conseil portuaire de Saint-Elme ?

J'ai fait voter le projet global du port de Saint-Elme en novembre dernier ; il a été adopté à l'unanimité. Puis dans le courant de l'année, avec les responsables des ports de TPM et de l'Etat, on a discuté du projet intermédiaire destiné à « renaturer » le port, c'est-à-dire l'ouvrir du côté de la base nautique pour éviter l'invasion par le sable et les posidonies. C'est validé et ça va démarrer. Donc j'estime avoir fait suffisamment avancer le dossier pour pouvoir désormais me consacrer à autre chose.



Gilles Vincent : « J'ai mené à bien ma mission sur le projet du port. »

Votre décision est-elle aussi liée aux critiques régulières que vous essuyez ?

Déjà, beaucoup n'ont cessé de se méprendre sur ma fonction : je n'étais pas le responsable du port, mais président de l'instance de concertation. C'est l'administration qui gère le port, pas moi. Et puis ceux qui interviennent dans la discussion sont visiblement tous experts en courantométrie ou en réensablement. Chacun y va de la sienne pour expliquer l'érosion, les courants, les techniques... Désormais, je souhaite m'élever plutôt que de répondre sur des sujets traités au ras des pâquerettes.

Vous visez aussi des représentants de la mairie de La Seyne ?

Les anciens, les nouveaux, les gens qui fréquentent le port ou pas et qui ont la science infuse, qui proposent des solutions sans connaître leur faisabilité... Je rappelle que la situation d'aujourd'hui est la conséquence d'une décision municipale seynoise prise dans les années 70, qui a consisté à fermer le port pour aménager la base nautique. Cet aménagement ayant provoqué le dysfonctionnement que l'on connaît, la Ville est sans doute la mieux placée pour y remédier, bien évidemment avec l'aide de la Métropole.

Quand et comment va être



L'invasion du port de St-Elme par les posidonies : un spectacle auquel on ne devrait plus assister l'an prochain grâce aux travaux annoncés. (Photos doc D.L.)

réalisée la première étape des travaux ?

Les 18 études et scénarios passés au crible ont démontré que si on rouvre le port, le courant ainsi recréé chassera le sable et les posidonies. Et cela évitera la coûteuse opération annuelle « d'enlèvement ». C'est pourquoi la décision a été prise (en attendant le projet global de reconfiguration du port), d'enlever le remblais de la base nautique - sans aller gratter sur les rochers - et d'installer une passerelle pour franchir ce passage. L'appel d'offres a été lancé. Cela représente environ deux mois de travaux, qui devraient commencer en novembre.

Quid du projet global ?

Il prévoit, entre autres, de réinstaller la base nautique sur un terre-plein à créer

dans l'enceinte du port. Je rappelle aussi que, pour mettre en œuvre le projet global, il reste des questions à régler, à commencer par la rétrocession, de la ville à TPM, de la concession (AOT) de l'Etat sur la parcelle qui héberge la base nautique. Marc Vuillemot s'y était engagé en fin d'année dernière. Mais rien n'a été fait. Il faudra aussi avoir les autorisations de l'Etat, mettre en œuvre la procédure liée à la Loi sur l'eau, boucler le plan de financement (+ de 6 millions d'euros, Ndlr). Si la volonté politique est là, la reconfiguration complète du port pourrait être achevée dans trois ans.

Y aura-t-il une présentation publique du projet, comme vous l'aviez annoncé ?

Je m'y étais engagé, mais désormais ce n'est plus à moi de m'en occuper. Mais oui, il conviendra que cette présentation soit faite.

Qui pourrait vous succéder au conseil portuaire ?

Le conseil d'exploitation des ports de la métropole se réunira le 23 septembre et statuera sur la question. Je pense qu'il serait normal que ce soit quelqu'un de la Seyne. Pour ma part, je préfère désormais travailler sur le volet maritime du Scot (lire ci-contre), lequel se trouve à un niveau stratosphérique par rapport au port de Saint-Elme. Je suis donc un vice-président heureux de pouvoir m'occuper de l'environnement et des missions que m'a confiées Hubert Falco.

Propos recueillis par M. G.

Vice-président du Scot

Le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) Provence Méditerranée détermine les principales orientations en matière d'urbanisme sur l'aire toulonnaise qui compte 32 communes. Lors de la réunion du conseil syndical de cette instance, mardi dernier, Gilles Vincent a été élu 1^{er} vice-président en charge du volet maritime. Avec quelle feuille de route ? « Le document en question a été élaboré il y a six ans. Il faut le remettre à jour car les réglementations évoluent régulièrement. Les sujets concernés par exemple les fumées des bateaux, les mouillages écologiques, les dossiers "ports propres", les nurseries à poissons, etc. Plus largement, il s'agit de travailler sur des dossiers qui mettront la Métropole en avant du point de vue environnemental, comme la qualité de l'air, les transports, les espaces naturels sensibles, la gestion des déchets ⁽¹⁾... Je rappelle d'ailleurs qu'il doit y avoir trois Scot en France qui ont un volet maritime ; nous sommes donc déjà parmi les (très) bons élèves ».

1. Depuis le mois d'août, Gilles Vincent est aussi président du Sittomat, où il a succédé à Jean-Guy Di Giorgio

Mar Vivo : « Des inepties »

Le réensablement de la plage de Mar Vivo a, cette année encore, été beaucoup critiqué. Un sujet sur lequel Gilles Vincent ne cesse de rappeler que « la Métropole est obligée de le faire car la concession du site, accordée par l'Etat à TPM, impose de respecter une certaine largeur de plage. Donc cet été, on a remis 3 000 m³ de sable 100 % conforme (en termes de couleur et de granulométrie) au cahier des charges de la concession. Beaucoup

critiquent l'opération et on s'est fait traiter de tous les noms parce que nous ne respecterions pas la nature. Mais celle-ci fait son œuvre, et si la plage a été érodée durant l'été, elle s'est déjà reconstituée. Je voudrais aussi répondre aux inepties de ceux qui prétendent que des eaux usées se déverseraient sur la plage. Eh bien non, cela n'existe plus depuis qu'a été installée la station de relevage juste au-dessus, et ce depuis plusieurs années maintenant... »



L'ouverture du terre-plein sur lequel est installée la base nautique va permettre de recréer un courant qui chassera tout ou partie des posidonies qui s'entassent dans le port. (doc TPM)